Pays de la Loire, Sarthe
Saint-Germain-d'Arcé
la Nailleterie

Ferme dite métairie de la Nailleterie

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72000797
Date de l'enquête initiale : 2007
Date(s) de rédaction : 2007
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ferme
Appellation : métairie de la Nailleterie
Parties constituantes non étudiées : toit à porcs, grange, hangar agricole

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 1811. C1 159 à 163 ; 1846. C4 335 à 338 ; 2008, ZN, 34

Historique

Au XVIIIe siècle, la métairie de la Nailleterie appartenait à la famille de Ponthoise et faisait partie d'un vaste domaine dans lequel se trouvait notamment le manoir de la Borderie à Chenu. En 1744, la métairie est louée à Étienne Morand, laboureur, pour 280 livres par an. La maison peut dater du XVIIe siècle, avec les toits à porcs. Une aile en retour d'équerre fut construite entre1812 et 1845 et complétée à la fin du XIXe siècle. Les dépendances constituées d'une étable et d'une grange pourraient dater du XVIIe siècle aussi.

Période(s) principale(s) : 17e siècle, 18e siècle, 2e quart 19e siècle

Description

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : silex ; calcaire ; enduit ; moellon ; pierre de taille
Matériau(x) de couverture : tuile plate, ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée
Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

État de conservation : inégal suivant les parties, restauré

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de la Sarthe ; 5 J 93.

Annexe 1

Archives départementales de la Sarthe. 5 J 93.

Par devant les notaires royaux au Château du Loir résidant à Vaas soussignés,
Fut présent le sieur Jacques Hacquet marchand demeurant paroisse de Chesnu au nom de procureur général espécial de dame Marie Madeleine de Petit Jean veuve de messire Louis Constantin de Ponthoise chevalier seigneur de Gomer la Borderie et autres lieux et de dame Marie Eléonor de Ponthoise épouse séparée quant aux biens de messire Benoît Gabriel Armand de Ruzé marquis d'Effiat authorisée du dit seigneur marquis d'Effiat par procuration passée devant me Panechien notaire royal audit Chenu le vingt deux novembre dernier controllée à Châteaux la vallière le vingt sept des dits mois et an, représentée en expédition et à l'instant renduë lequel audit nom a donné à titre de ferme pour le tems de six années et six cueillettes entières parfaittes et consécutives qui commenceront au jour de toussaint prochain, à Étienne Morand laboureur et Marie Guiet sa femme demeurant paroisse de Saint Germain d'Arcé, a ce présents et acceptants les dite femme Morand de son mary authorisée, à l'effet des présentes
SCAVOIR est le lieu et métairie de la Nailterie scituée susditte paroisse de Saint Germain d'Arcé consistant en logement des fermiers, grange, étables, toits à porcs, issues, jardins, chenevreaux, terres labourables, non labourables, la vigne qui est dans l'enclos du jardin, parcs, patures et un petit morceau de taillis proche les Savaris circonstances et dépendances ainsy que le tout se poursuit et comporte et que les dits preneurs en ont jouy, deu jouir, et jouissent actuellement au désir du bail fait au dit Morand devant maitre Panechien notaire royal à Chenu le 11 octobre 1744, dont les dits preneurs se sont contentés aux charges par les dits preneurs d'en jouir en bon père de famille, labourer, fumer et ensemancer les terres labourables suivant leur cotaison ordinaire sans y commettre aucune malversations, entretiendront les dits preneurs les vignes de touttes leurs façons ordinaires suivant l'usage y feront des provins en quantité suffisantes qu'ils fumeront et terrasseront ainsy qu'il appartient, tailleront les treilles et les garniront d'épaux et limandes,
Laisseront à la fin du présent bail un tiers ou cotaison du dit lieu ensemansé en gros bleds dans lesquels ils auront leur droit de collon, leur semance préalablement reprise, ne leur en ayant point été fourny lors de leur entrée au dit lieu au désir du bail cidevant datté, laisseront pareillement les dits preneurs à l'espiration du présent bail les pailles et foins es granges et les chaumes sur pied sans en pouvoir disposer en aucune façon,
Entretiendront les dits bâtiments de réparations à quoy fermiers sont tenus suivant l'usage et ramasseront les bardeaux qui tomberont de sur les dits batiments qu'ils metteront a couvert affin de les faire repiquer,
Feront chacun an les dits preneurs dix charoys pour le sieur bailleur au dit nom à distance d'une lieux ou environ du dit lieu de la métairie sans pouvoir espérer aucune récompense,
Payeront chacun an les rentes deues pour raison du dit lieu à l'exception seulement de la rente de quatre livres cinq sols enoncée au dit bail susdatté que le dit sieur Hacquet audit nom acquittera chacun an sans recours contre les dits preneurs,
Ne pourront vendre ny disposer d'aucuns foins pailles chaumes et autres agracs qui seront recueillis sur le dit lieu au contraire les y feront consommer pour l'amélioration des terres du dit lieu et à la fin du présent bail laisseront les prés en bon état de fauche et un quarré de choux planté dans les jardins,
Couperont les bois taillis lors quil aura atteint laage requis en se conformant pour l'abat à l'ordonnance des aux et forêts,
Emonderont les truisses qui ont acoutumé de l'être suivant l'usage sans pouvoir etruisser aucun chêne frênes et ormeaux qui n'ont pas accoutumé de l'être.
Planteront tous les ans sur les terres dudit lieu six agraceaux comme pommiers et poiriers quils anteront de bons fruits avec ceux qui sy trouveront propres et les armeront d'épines pour les conserver des bestiaux.
Feront quinze toises de fossés de réparer chacun an
Le présent bail fait aux charges clauses et conditions si dessus et autre pour en payer chacune année de ferme aux dittes dames de Gomer et d'Effiat es mains, la somme de deux cent quatre vingt livres payable par demie année de chacune cent quarante livres.
Souffriront les dits preneurs pacages les vaches du lieu de la Thuille dans les landes de la Nailterie et ne pourront élever ny nourrir aucune chèvres sur le dit lieu, Fourniront audit sieur bailleur six poulles et auront les dits preneurs droits de tirer leur vin dans l'auge devant la cave du dit lieu de la Thuille et logeront leur vin dans la dite cave.

Illustrations

Plan en 1811.
IVR52_20077210048NUCA

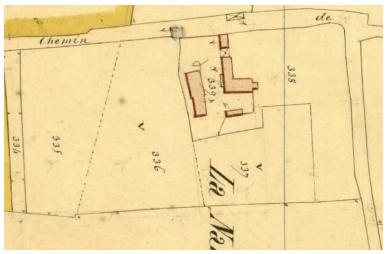

Plan en 1845.
IVR52_20077210076NUCA

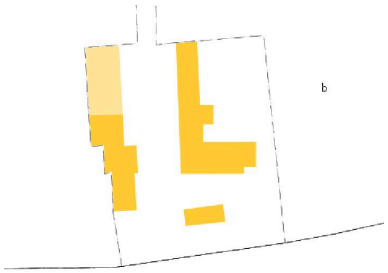

Plan en 2008.
IVR52_20087210376NUCA

Vue d'ensemble prise du nord-est.
Phot. Jean-Baptiste Darrasse
IVR52_20077201789NUCA

La maison principale,
façade postérieure.
Phot. Jean-Baptiste Darrasse
IVR52_20077201790NUCA

La maison principale : pignon est.
Phot. Jean-Baptiste Darrasse
IVR52_20077201791NUCA

La maison principale :
façade sur cour (sud).
Phot. Jean-Baptiste Darrasse
IVR52_20077201793NUCA

La maison principale : porte
d'entrée en arc segmentaire.
Phot. Jean-Baptiste Darrasse
IVR52_20077201794NUCA

La maison principale, salle est :
cheminée à linteau de bois.
Phot. Jean-Baptiste Darrasse
IVR52_20077201797NUCA

La maison principale, salle est : piédroit de la cheminée.
Phot. Jean-Baptiste Darrasse
IVR52_20077201798NUCA

la maison principale, salle est, détail : accès au grenier par une échelle ?
Phot. Jean-Baptiste Darrasse
IVR52_20077201799NUCA

La maison principale, façade sur cour : porte de la seconde salle.
Phot. Jean-Baptiste Darrasse
IVR52_20077201795NUCA

Pignon ouest.
Phot. Jean-Baptiste Darrasse
IVR52_20077201802NUCA

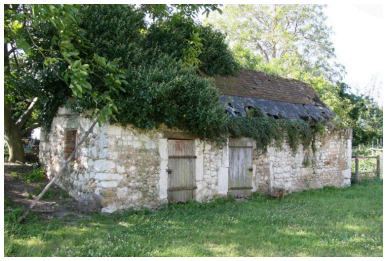

Toit à porcs.
Phot. Jean-Baptiste Darrasse
IVR52_20077201792NUCA

Aile en retour : maison à deux salles raccordée à la première.
Phot. Jean-Baptiste Darrasse
IVR52_20077201803NUCA

Grange-étable et écuries.
Phot. Jean-Baptiste Darrasse
IVR52_20077201796NUCA

La grange, détail : la charpente avec sous-faîtage.
Phot. Jean-Baptiste Darrasse
IVR52_20077201800NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Saint-Germain-d'Arcé : présentation de la commune (IA72000853) Pays de la Loire, Sarthe, Saint-Germain-d'Arcé
Maisons et fermes de l'aire d'étude du Lude (IA72002016)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Christine Toulier
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

Plan en 1811.

Référence du document reproduit :

- Extrait du plan cadastral de 1811, section C1, échelle 1:2500e. (Archives départementales de la Sarthe ; PC 287 / 6).

IVR52_20077210048NUCA
(c) Conseil départemental de la Sarthe
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

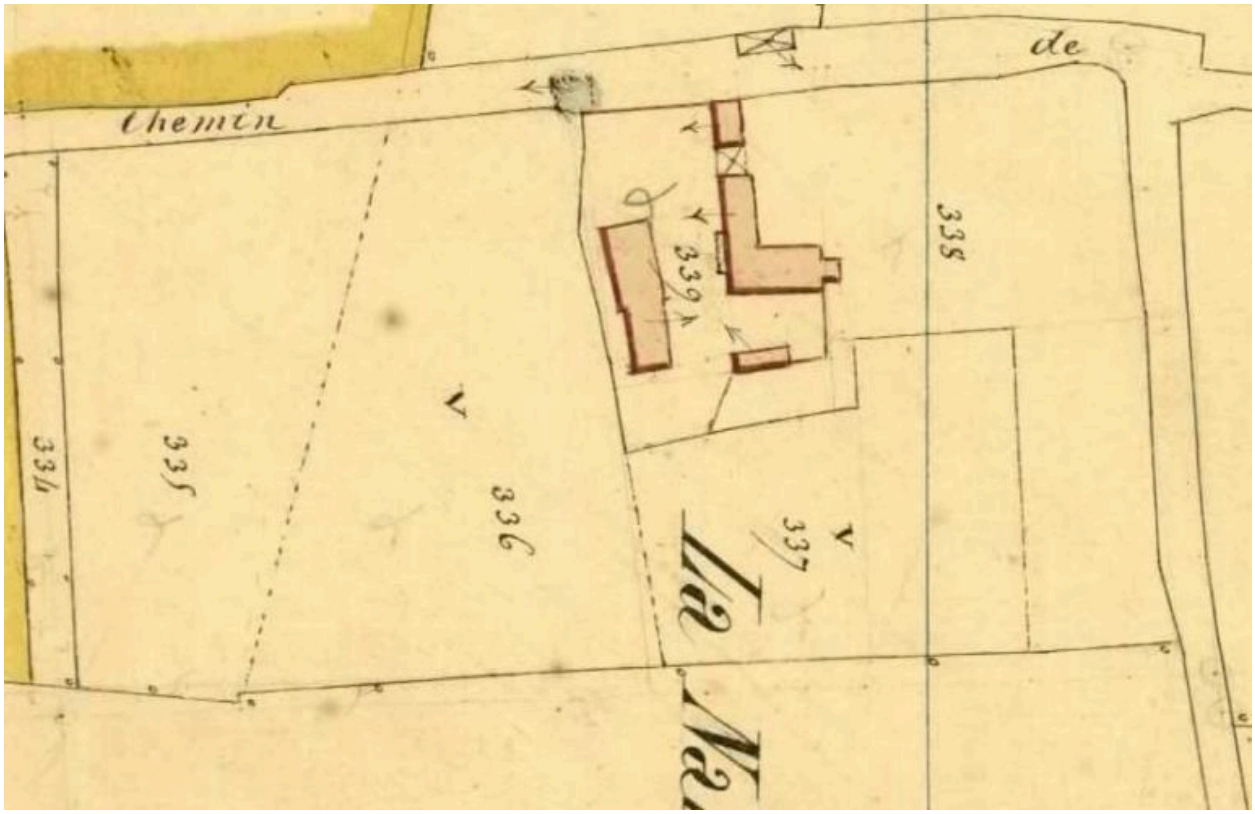

Plan en 1845.

Référence du document reproduit :

- Extrait du plan cadastral de 1845, section C4, échelle 1:2000e. (Archives départementales de la Sarthe ; PC 287 / 72).

IVR52_20077210076NUCA
(c) Conseil départemental de la Sarthe
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Plan en 2008.

IVR52_20087210376NUCA
(c) Direction générale des impôts - Cadastre
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble prise du nord-est.

IVR52_20077201789NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La maison principale, façade postérieure.

IVR52_20077201790NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La maison principale : pignon est.

IVR52_20077201791NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La maison principale : façade sur cour (sud).

IVR52_20077201793NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La maison principale : porte d'entrée en arc segmentaire.

IVR52_20077201794NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La maison principale, salle est : cheminée à linteau de bois.

IVR52_20077201797NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La maison principale, salle est : piédroit de la cheminée.

IVR52_20077201798NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

la maison principale, salle est, détail : accès au grenier par une échelle ?

IVR52_20077201799NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La maison principale, façade sur cour : porte de la seconde salle.

IVR52_20077201795NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Pignon ouest.

IVR52_20077201802NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Toit à porcs.

IVR52_20077201792NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Aile en retour : maison à deux salles raccordée à la première.

IVR52_20077201803NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Grange-étable et écuries.

IVR52_20077201796NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La grange, détail : la charpente avec sous-faîtage.

IVR52_20077201800NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation